

Langage des lois universelles et cosmiques

Communication reçue par Madame Adéla Tremblay Sergerie

Le 20 janvier 1979

Langage des lois universelles et cosmiques.

1ère loi : (Rouge)

- La loi qui est inscrite dans l'énergie Rouge de bout en bout des innombrables formes de la matière répète toujours le même contexte. "Je suis une – je suis simple – je comporte tout ce qui fait l'univers".

N.B. C'est la simplicité de bout en bout – c'est le un.

2ème loi : (Jaune)

- L'énergie Jaune est magnétique. Elle répète sans cesse dans des mots compréhensibles pour chacun : "J'attire tout, j'ai une influence sur tout, je suis comme un aimant; il s'agit de me mettre en action".

3ème loi : (Bleu)

- L'énergie Bleue dit partout où elle passe : "Je suis la communication, je transmets de matière en matière, de conscience en conscience les lois du créateur".

4ème loi : (Vert)

L'énergie Verte agit comme force transmettrice et transformatrice des différentes formes d'énergie. Elle répète sans cesse : "Je suis responsable de l'équilibre du Cosmos. Je permets aux énergies de se structurer. Je suis la transformation".

5ème loi : (Violet)

Je suis l'énergie Violette qui porte la loi des consciences et des âmes. Je suis l'énergie originelle des êtres humains. Je leur répète donc d'être en être : "Vous êtes le miroir de l'univers et le lien entre Dieu et les éléments de ce miroir".

6ème loi : (Orangé)

L'énergie Orangée pèse et compte tous les éléments. Elle pèse le pour et le contre. Elle embellit la matière. Elle sculpte chaque chose, elle donne le parfum aux fleurs, la beauté au coloris des choses.

Elle répète sans cesse : "Je suis l'équilibre de toutes les parties de la création".

7ème loi : (Rouge O.)

Je suis une énergie composée d'énergie Rouge dans laquelle on y a mis du TEMPS. Je suis donc Rouge Ombré et je matérialise à longueur de siècle les plans des êtres intelligents. J'ajoute à l'énergie simple des vibrations au ralenti. Je répète donc tout le long de ma route : "Je matérialise la pensée des hommes".

8ème loi : (Jaune O.)

L'énergie magnétique Jaune sait toujours ce qu'elle attire à elle. Elle est donc consciente des éléments et elle est consciente qu'elle doit les réaliser, les matérialiser si vous aimez mieux. Elle ralentit donc une moitié de ses vibrations – En les rendant plus lentes, elle leur donne du temps et c'est le temps qui matérialise – Elle répète donc dans son périple : "Ralentis tes vibrations pour réaliser concrètement le plan des hommes".

9ème loi : (Bleu O.)

L'énergie Bleu électrique incite à l'action. Mais pour que l'action ou la communication devienne concrète, il faut que l'énergie électrique ralentisse ses mouvements, ce qui forme le Bleu Ombré – car le temps donne une couleur plus foncée au Bleu, c'est-à-dire qu'elle change d'angle – Elle dit donc tout le long de sa route : "Ralentis tes mouvements, ajoute du temps à ton action afin de réaliser le plan des hommes".

10ème loi : (Vert O.)

Que vient faire l'énergie transformatrice Verte dans cet angle de 300°? Elle est pour ainsi dire la clef des choses. Elle déclenche avec son temps matérialisateur et transformateur des actes concrets et palpables. Le Vert Ombré est l'énergie transformatrice par excellence de l'énergie en matière solide. Elle répète donc comme un leitmotiv : "Transforme, matérialise, ouvre la porte à la réalisation de la pensée de l'homme.

En fin de compte, c'est la clef".

11ème loi : (Violet O.)

Je suis l'énergie Violette de l'esprit, des hommes, des consciences et des âmes. Mais pour que l'homme réalise sa mission d'homme, il faut que je ralentisse mes vibrations. Je deviens alors Violet Ombré c'est-à-dire l'énergie humaine possédant une partie de temps qui nous permet de réaliser ce que l'homme doit réaliser dans la matière. Je dis donc toujours : "Mets-toi au niveau de l'homme, harmonise-toi à ses lois et sois l'instrument de ses réalisations".

12ème loi : (Orangé O.)

Cependant le périple de toute cette énergie à travers les différents degrés du grand cercle cosmique a laissé infiltrer à travers ses lois, des erreurs dues aux aléas de la nature et à la liberté de l'homme. L'énergie Orangé qui équilibre tout abaisse ses vibrations pour

corriger dans la matière l'équilibre rompu. Elle répète donc tout le long de la grande route : "Répare, répare, répare".

Langage des lois universelles et cosmiques.

1ère loi : "Je reconnais Dieu en toute choses".

Il faut croire que Dieu est le Créateur de l'Univers. S'il est le Créateur de l'Univers, ses lois en règlent la marche et en donnent la forme et la structure. Si on reconnaît que toute la création vient de Dieu, on reconnaît Dieu en toutes choses.

2ème loi : "Je suis conscient que j'appartient à un tout".

Le Cosmos comme on l'a reconnu à la première loi, est la création de Dieu seul. Je suis un homme, je fais donc partie de cette création. Je dois donc être conscient que j'en suis une cellule, et que chaque cellule d'un organisme doit remplir la fonction pour laquelle elle a été créée.

3ème loi : "Je suis conscient que mon âme avec son support est un membre actif et nécessaire dans le Cosmos".

Dieu a créé le Cosmos en descendant ses vibrations de la plus haute à la plus basse. Mais Il a voulu faire participer sa création même à l'évolution du Cosmos. Cet élément créateur est l'âme. Mais l'âme est spirituelle, elle est énergie, elle ne peut creuser la matière. Il a donc fallu un support physique avec une intelligence et des mains pour sculpter les éléments de l'Univers. L'âme avec son support est donc le lien qui unit Dieu à la matière. L'âme est donc nécessaire à l'évolution du Cosmos.

4ème loi : "J'agis comme membre responsable de l'équilibre du Cosmos".

Chaque âme est responsable du plan qu'elle a reçu en s'incarnant dans tel degré de l'Univers. Le travail qu'elle a à faire ne peut l'être par une autre. C'est son plan individuel, c'est son chemin, c'est son édifice qu'elle a à construire et c'est elle qui doit aller de degré en degré rejoindre le zéro de l'Univers.

5ème loi : "Je suis conscient que l'homme est le miroir exact de l'Univers".

La matière quelle qu'elle soit contient dans ses plus petites parties l'Univers entier. Il y a dans chaque atome la reproduction exacte du Cosmos. Donc l'homme qui est composé de milliards et de milliards d'atomes contient en autant de reproductions, le Cosmos. De plus, son âme contient, elle aussi, tout le plan de l'Univers, un plan réalisable pour rejoindre la perfection divine. L'homme est donc le miroir de l'Univers.

6ème loi : "Je suis conscient que toute âme doit réaliser un plan donné par le Créateur".

Si l'âme de l'homme reçoit un plan à réaliser dès son incarnation, elle doit donc le réaliser à moins de penser que Dieu fait des choses improvisées. S'Il a déposé dans

chaque degré du Cosmos des éléments pour réaliser une partie de l'évolution de l'Univers, c'est donc que ces éléments sont nécessaires à l'évolution. Si l'âme reçoit le plan de ce degré, elle est donc obligée avec un support physique conscient de le réaliser. Autrement, il y a un déséquilibre dans une partie de l'Univers car toutes les cellules ne travaillent pas en synergie.

7ème loi : “Je suis conscient que la pensée, la volonté libre de l'homme est l'acte nécessaire à la réalisation du plan de l'âme”.

D'abord il faut savoir ce qu'est la pensée et quel impact elle peut avoir sur la matière physique qui lui est inférieure. La pensée est le moyen de communication de l'homme avec l'Univers. Elle puise les énergies du Cosmos pour se les assimiler afin qu'elle puisse les remettre dans la matière que ses membres physiques manipulent. La pensée agit donc sur tout ce qui lui est inférieur. Elle agit sur les cellules biologiques; elle leur donne des commandements. Elle agit sur les plantes en les entourant d'un magnétisme positif si la pensée répond aux lois. Elle agit sur les animaux et même sur la température. Donc la pensée en accord avec le corps physique, réalise le plan de l'âme. Pour qu'un plan soit réalisé, il faut qu'il y ait au commencement une pensée, puis un but, puis un acte. De là, la nécessité qu'a le corps de réaliser le plan de l'âme.

8ème loi : “Je suis conscient des pouvoirs en potentiel dans le cerveau de l'homme”.

Dieu en donnant un support à l'âme a donc donné à ce support tout ce qu'il faut pour réaliser le plan de l'âme. Mais comme l'âme doit évoluer par des actes, ce que possède son support n'est qu'en potentiel. Ce potentiel est contenu dans ses cellules nerveuses centrales. Le cerveau de l'homme, lorsqu'il est suffisamment évolué pour recevoir un support spirituel possède donc tout ce qu'il faut pour se développer jusqu'à la connexion avec Dieu lui-même.

9ème loi : “Je suis conscient du pouvoir qu'a l'homme de développer en lui ce qu'a déposé le Créateur”.

Si le Créateur a jugé qu'il fallait que le support possède en potentiel ce que l'âme aura besoin pendant sa longue évolution, l'homme a donc le devoir de développer ce potentiel. S'il y a un organe dans un être c'est parce qu'il est nécessaire. Si le potentiel de l'évolution est dans le cerveau de l'homme c'est qu'il est nécessaire qu'il y soit. S'il est nécessaire qu'il y soit, il est nécessaire qu'on le développe.

10ème loi : “Je suis conscient que la vie planétaire n'est que le passage d'une partie de la réalisation du plan de l'âme”.

Qu'est-ce donc qu'une vie humaine ? Elle est courte, elle passe à travers le temps à la vitesse de l'éclair. Qu'est-ce que le corps peut donc faire dans un espace aussi rapide ? D'abord ses premières années de vie sont inconscientes ou presque. Ensuite il est soumis à un code, à des supérieurs qui lui dictent sa conduite. Il apprend ce que les autres ont appris mais le plus souvent en faisant d'immenses erreurs. L'homme est pris ensuite par

la nécessité d'entretenir sa vie physique. Il travaille sans relâche. Tout est bien s'il sait pourquoi il travaille, s'il sait qu'en travaillant il entretient la chaîne de vie. Mais tout cela, une partie des hommes ne le savent pas. Le support perd la vie. Il a vécu planétairement. Mais l'âme, elle, a besoin de continuer d'évoluer. Il lui faut donc un autre support sur une autre planète ou la même si vous voulez... Donc la vie planétaire est absolument nécessaire à la réalisation du plan de l'âme.

11ème loi : “Je suis conscient que chaque loi violée depuis que l'âme évolue doit être respectée jusque dans la profondeur de son origine”.

L'âme a été créée selon des lois. Chaque âme a sa structure. Les énergies sont disposées d'une manière unique en faisant d'elle une âme unique. Donc le point d'origine de l'homme est construit sur des lois. Le support est construit sur le même modèle. Il est structuré de manière à ce que chaque partie réponde à des lois. Il y a des lois de la nutrition, de la respiration, de la communication. Enfin toutes les cellules de l'homme répondent à des lois. Il faut donc respecter ces lois, sinon il y a du désordre dans l'organisme. Il y a désobéissance au plan de l'âme donc à l'énergie originale de l'être. D'ailleurs, tous les malheurs, toutes les maladies viennent de là.

12ème loi : “Je suis conscient que la personnalité présente n'est que le reflet de la personnalité qui se développe depuis de très longues années”.

Je sais que je survivrai. Je sais que mon âme a un plan d'éternité. Je sais que ce qu'elle a gagné elle ne le perd pas. Je sais aussi que l'âme en pénétrant dans le fœtus de l'enfant l'imprègne de son hérité. Si l'hérité de l'âme a un haut degré d'évolution, elle donnera de l'énergie aux cellules vivantes pour grouper dans le cerveau les cellules nerveuses au bon endroit. Elle donnera de l'énergie vitale au cœur, de la résistance aux muscles et aux os. Elle imprègne donc son hérité c'est-à-dire ce qu'elle a gagné à travers le temps pour le déposer dans son support qui est son outil pour buriner la matière.